

CARNAVAL

Le carnaval 4e édition 2017 a été une réussite. Entre une météo printanière, des lutins jongleurs et souriants et les majorettes tourangelles, nous avons réussi à distribuer plus de 90 goûters aux enfants de la commune.

Remerciements à l'ACSSA pour sa participation financière, au Comité des Fêtes et à la Mairie pour l'installation technique, à l'équipe de Foot pour sa buvette improvisée et au CPE et à tous ses membres bénévoles pour l'organisation complète de cette manifestation.



Ce carnaval a été marqué par l'absence de Gérard Lagny qui nous a quitté la veille. Nous avons voulu lui rendre hommage en portant des badges le jour J. Nous tenions à le remercier une dernière fois pour sa participation aux 3 derniers carnivals, sa disponibilité, sa gentillesse et son soutien encore dernièrement à la réunion de la préparation du 4e carnaval de la commune où il représentait l'Association de la Chasse.



Les fonds qu'il avait pu récolter lors de sa vente de vin chaud ont permis ces 3 dernières années d'offrir des jeux à l'école et aux enfants. Merci Gérard et repose en paix.... Nous essaierons de continuer cette manifestation festive en sa mémoire.

Merci également aux institutrices de Maternelle pour leur participation à la décoration du bonhomme Carnaval...

Le CPE



Les Amis de la Grenouillère

La nouvelle saison de pêche est très prometteuse. Après une assemblée générale à laquelle beaucoup de pêcheurs ont répondu, le nombre de cartes de pêche à l'année vendu lors de ce rassemblement est très encourageant pour le bureau des Amis de la Grenouillère.

Les gens de St Antoine du Rocher et de ses alentours prennent de plus en plus plaisir à venir se détendre et se ressourcer au plan d'eau communal :

-222 personnes titulaires d'une carte à l'année

- 421 cartes à la journée

-200 pêcheurs environ lors des 2 lâchers de truites,

Des animations diverses pour des groupes de personnes handicapées, de Luynes et Tours Nord

Des groupes d'ados et d'œuvres sociales, Chanceaux et Fondettes

Il est très encourageant pour l'association «Les Amis de la Grenouillère» de donner un peu de bonheur à toutes ces personnes qui viennent avec leurs enfants découvrir cet environnement (grenouilles, papillons, oiseaux, poissons et plantes).

L'association tient à remercier tous les riverains et les commerçants qui l'encouragent à travailler dans cette direction.

L'association remercie également tous les bénévoles qui sont venus prêter main forte lors du montage des barnums.

Après un début de saison difficile dû aux intempéries de l'année 2016 et la mortalité de certaines de nos carpes, tout est rentré dans l'ordre assez rapidement grâce à la compétence incontestable des laboratoires de Touraine et les bons conseils de notre pisciculteur Xavier Bourgault.

L'ouverture de la pêche au plan communal est prévue le 2 avril 2017 et la fermeture le 05/11/2017.

Les pêches de nuit seront de nouveau autorisées mais uniquement du vendredi 14 heures au samedi 13 heures et du samedi 14 heures au dimanche 13 heures. Des emplacements seront réservés et répertoriés autour du plan d'eau par 4 petites vitrines où apparaîtra le règlement pour les carpistes.

Cette pêche se fera uniquement sur réservation auprès de Teddy Perrin et Maxime Rouméas au **06 76 37 36 76**.

L'empoissonnement du plan d'eau communal a eu lieu en fin d'année 2016, 900 kg de gardons, 180 kg de tanches, 200 kg de carpes de 6 kg à 10kg, un panaché de 15 kg de goujons et perches, 20 kg de brochets sachant qu'il en reste une dizaine de 3 kg environ et des brochetons.

Les tarifs restent identiques à l'année précédente :

• Carte à l'année adulte 30 € et 6 € la journée

• Carte à l'année pour handicapés adulte 20€ sur présentation de la carte « handicapé » et 4€ la journée

• Carte à l'année pour 12/15 ans 15€ et 4€ la journée

• Gratuit pour les enfants de moins de 12ans (accompagnement obligatoire d'un adulte) et les femmes de pêcheurs uniquement

Horaires d'ouverture 6 heures 30 du matin et fermeture 22 heures.

Les cartes de pêche sont mises en vente à la boulangerie, au bar tabac et à l'épicerie de St Antoine et au «Petit Cerellois» de Céréelles.

Une journée pêche à la truite est prévue le 1 avril à 8 heures du matin.

Tarif 10€ pour un quota de 12 truites (gratuit pour les titulaires de la carte à l'année)

Pêche interdite les mardis et les jeudis non fériés ainsi que les jours de manifestations communales et associatives

Juillet et août : pêche ouverte tous les jours sauf les jours de manifestations communales et associatives.

Pour organiser un maximum de manifestations au cours de l'année et empoissonner en début de saison, l'association a besoin d'un maximum d'adhérents, parlez en autour de vous, merci à l'avance.

Contact: Basile Robbe - 06 29 31 53 85

Le bureau des Amis de la Grenouillère

Dicton

La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ... Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.

Déclaration des droits de l'homme



FLASH infos

Mars 2017 | N°197

ST ANTOINE DU ROCHER

Ville Fleurie

Agenda

- ✓ **Prochain Conseil**
Mercredi 26 Avril
- ✓ **Ouverture Pêche**
Dimanche 2 Avril
- ✓ **Marché - 9H à 13H**
Place de la Chapelle
Dimanche 23 Avril
- ✓ **Zumba - 4 Vents**
Dimanche 23 Avril - 15h



Mairie

6 rue des Ecoles
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
Tél 02 47 56 65 04
Fax 02 47 56 61 00
Email : secretariat.sar@wanadoo.fr

Horaires

Lundi & Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h30- 12h

Agence Postale

Tél 02 47 56 61 00

Horaires

Lundi-Mercredi-Jeudi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

Le mot du maire...

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes maintenant à 3 semaines des élections présidentielles.

Vous devez avoir reçu vos nouvelles cartes d'électeur.

Pour la première fois, nous ouvrons pour cette élection deux bureaux de vote :

- l'un à la Mairie (salle du Conseil)
- l'autre à l'école (salle de motricité)

Vous trouverez sur vos cartes d'électeur en haut à gauche le lieu du bureau de vote auquel vous êtes rattaché.

En ce qui concerne l'école, une erreur informatique a généré l'inscription complémentaire « Aigrefin ».

N'y prêtez pas attention, le bureau de vote est bien à l'École.

Enfin, je me permets de faire appel à vous : nous avons besoin de volontaires pour tenir ces deux bureaux de vote.

Inscrivez-vous en Mairie si vous êtes intéressé.

A très bientôt

Le Maire

André MEULOT



Nouveau à St Antoine

ELECTIONS – AVIS IMPORTANT

Lors des prochaines élections présidentielles et législatives, la Municipalité de Saint Antoine du Rocher ouvre **2 bureaux de vote** :

- le premier à la **Mairie**
- le deuxième dans la Salle de motricité de l'**Ecole**.

Chaque électeur verra son numéro de bureau de vote inscrit sur sa nouvelle carte qu'il devrait avoir reçu au mois de Mars - à droite de la carte :

N° 1 = Bureau de vote = Mairie

N°2 = Bureau de vote = Ecole

Une signalétique sera mise en place autour de la Mairie pour indiquer l'emplacement de ces 2 bureaux de vote.

RAPPEL : vous ne pourrez pas voter si vous n'avez pas en votre possession une pièce d'identité

(carte d'identité, passeport, permis de conduire etc ...)

La carte d'électeur ne vous permet pas de voter, elle vous indique votre lieu (bureau) de vote et facilite la recherche par n° d'ordre sur la liste des inscrits.

La tenue des bureaux de vote est ouverte à tous

Si cette expérience vous intéresse, contacter votre Mairie au : ☎ 02 47 56 65 04 pour exercer cette mission de citoyen lors des prochaines élections nationales :

- Les **Dimanches 23 Avril et 7 Mai** pour les Présidentielles : **de 8h à 19h**

- Les **Dimanches 11 Juin et 18 Juin** pour les Législatives : **de 8h à 18h**

Citoyen... Citoyenne...

Suite à la réunion avec la gendarmerie le 3 mars 2017 à 18H30 au Foyer rural comprenant un exposé sur la prévention des cambriolages et concernant également les voisins vigilants, la Commune est d'accord pour s'engager dans cette démarche citoyenne.

Nous avons pour cela besoin de référents. La porte est ouverte à toute bonne volonté.

Si vous êtes intéressés, veuillez proposer votre candidature à la Mairie en téléphonant au 02.47.56.65.04 Des dépliants sur le rôle du référent sont disponibles en Mairie.

Les timbres fiscaux dématérialisés
(pour passeport par exemple)
sont en vente au Bar de la Chapelle

Vigilance intempéries

Vous souhaitez des infos précises, composer le 05.67.22.95.00

Appel non surtaxé qui permet via un automate d'avoir oralement des données actualisées.

Vous souhaitez contacter la station Météo-France de Parçay-Meslay, composer le 02.47.29.40.40

♫ Musicien... ♫ Musicienne...

On en parle... on en parle...

OUI à une Fête de la Musique à Saint Antoine le :

Samedi 24 Juin 2017 - Place de la Chapelle

en collaboration avec le Bar de la Chapelle, le Club de Foot qui assurera la restauration et **VOUS ... OUI VOUS Musicien-Musicienne**, venez vous amuser, révéler votre talent, faire un « Bœuf ». C'est l'occasion de se lancer, de chanter, de se dévoiler, de partager un **moment festif...**

Pas de jury, pas de jugement, juste de la joie, de la bonne humeur, et de la Musique . «**Les Yappas**» animeront la soirée de 21H00 à ... **DJS assurera la fin de soirée...**

☎ Contact : Claude Pain : 06.88.31.25.81

Catherine Moreau : 06.67.17.97.92

📢 RAPPEL....

RENDEZ VOUS sur le MARCHÉ
le 4ème DIMANCHE de CHAQUE MOIS
Place de la Chapelle de 9h à 13h



Attention à la Chenille

Danger ! Urticants !

La chenille processionnaire (larve d'un papillon de nuit) est un insecte urticant connue pour les risques sanitaires qu'elle cause aux humains ainsi qu'aux animaux domestiques.

Les chenilles processionnaires vivent regroupées pour survivre. En hiver lors des premiers froids, elles tissent un nid comparable à un énorme cocon de soie.



Elles parasitent les conifères en les défoliant et sortent la nuit pour s'alimenter en se déplaçant en

« procession »



Elles quittent l'arbre au printemps pour s'enterrer à quelques centimètres de profondeur dans un endroit ensoleillé.

Risque pour l'homme ou les animaux : Ces chenilles sont recouvertes de poils très légers urticants qui se dispersent aisément et pouvant provoquer des irritations, éruptions douloureuses, conjonctivites, ...

Elles provoquent des réactions allergiques plus graves.

Chez les animaux, s'ils lèchent ou touchent des chenilles ou restes de nids les dégâts peuvent aller jusqu'à la nécrose de la langue nécessitant une amputation entraînant d'autres complications...

Il est nécessaire de prendre les précautions nécessaires pour s'en protéger et pour lutter contre leur propagation même s'il n'existe pas de réglementation nationale obligatoire.

Vous pouvez faire appel à des professionnels ou intervenir de vous-mêmes, mais ne prenez pas de risques inutiles. Pensez à bien vous protéger.

Santé



Quelles sont vos préoccupations en matière de santé dans les 10 ans à venir ?

L'Agence régionale de santé et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie souhaitent recueillir l'avis de la population et vous proposent de répondre à un rapide questionnaire en ligne. Ces informations les aideront à établir les grands objectifs de la politique de santé de la région Centre-Val de Loire.

Répondre au questionnaire :

<http://bit.ly/enquete-sante-centre>

Société Communale de Chasse

In Memoriam

Gérard est parti en laissant un grand vide autour de lui.

Lui qui, depuis sa prise de fonction de Président de la Société Communale de Chasse en 2012, œuvrait chaque jour pour rassembler.

Il s'attachait à unir les jeunes et les « moins » jeunes chasseurs, les voisins de territoire, les autres utilisateurs de la nature ainsi que toutes les associations municipales. Malgré tous ses problèmes, il a réussi à reconstruire une association qui, au fil des années, s'est « rajeunie » et s'est ouverte aux autres. C'est avec une grande tristesse que tous ses amis chasseurs et bien d'autres l'ont accompagné ce jeudi 16 Mars.

Nous avons perdu notre Président, l'association doit continuer et la relève est là. Chaque cause pour laquelle il se battait sera défendue aussi ardemment qu'il savait le faire.

Au Revoir Président,

Au Revoir l'ami et que Saint Hubert veille sur toi...

Les Amis du Patrimoine de Saint Antoine

Les Amis du Patrimoine de Saint Antoine vous invitent à participer à notre premier **Week-end travaux** : traitement des poutres, lasure de la porte, nettoyage du carrelage...

et vous aurez contribué à la restauration de **VOTRE patrimoine**.

Un pique nique où tout le monde apporte un petit encas sera organisé le midi.

Samedi 13 et Dimanche 14 Mai 2017 à La Chapelle à partir de 9h30

Merci de nous prévenir de votre participation auprès de :
Marie Lecamp au 02 34 53 48 56 ou
Eric Poudelet au 02 47 56 61 06
Ou par mail à l'adresse suivante :

Que vous veniez pour une heure, une matinée ou une journée, vous serez accueillis chaleureusement

Amisdupatrimoinedestantoine@gmail.com

A.C.S.S.A

